



Direction Générale des Services

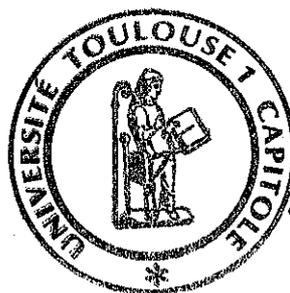
DELIBERATION N° CA 250314-03

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS SA SEANCE DU 25 MARS 2014

- Vu le Code de l'Education, notamment l'article L 711-8,
- Vu les articles L 711-7, L 712-2, L 712-3, L 954-1, L 954-2, L 712-8, L 719-14, L712-10, L 713-1, L 714-2 et L 719-12/13,
- Vu la convocation au Conseil d'Administration qui a été adressée 5 jours avant la séance, conformément au règlement intérieur de l'université,
- Vu l'avis favorable de la CFVU dans sa séance du 11 mars 2014.
- Considérant que 23 membres étaient présents ou représentés sur les 29 qui composent le conseil : le quorum étant atteint,
  
- Après en avoir délibéré et considérant les résultats du vote, à savoir :
  - 21 voix favorables
  - 2 voix défavorables
  - ... membres ne prennent pas part au vote
  - ... abstentions

Le Conseil d'Administration décide d'adopter la création du Diplôme d'Université International Management in Asian Context (IMAC).

Toulouse, le 28 mars 2014  
Le Président,



Bruno SIRE

Pour le Président de l'Université  
Le Vice-Président délégué

*Corinne Mascala*  
**Corinne MASCALA**